

[Text]

Mr. Stupich: The start-up on the lease costs of \$6 million. . . Were they higher because there was so little notice given? You had to find a large amount of space in Calgary all of a sudden. I just wonder whether you had to pay a premium to do that—overtime work, getting them ready.

Mr. Priddle: It is not my impression that they are higher. As you well know, Mr. Stupich, there is a great deal of office space available in Calgary. We had to be fairly discriminating. The DPW tender specified that the space could not be in a building that bore an oil company name or an energy tower name. So that restricted the market we could go to. There were a number of responses to the tender. I believe the price that was tendered is an attractive one. We have a fairly high-quality building at a reasonable price. It is very well located, and certainly the people who own it are extremely anxious to have us as tenants.

Mr. Stupich: I can understand that. I think your first reaction to the budget announcement was one of surprise. You were just as surprised as the Minister of Finance at the move.

Mr. Priddle: I cannot speak for Mr. Wilson, Mr. Chairman. It was a surprise to the extent that it was announced in the budget. As I think Mr. Epp and others pointed out in the debate on second reading, the idea of the board being located in Calgary has been around since or even before the board's inception.

When the board was talked about before and by the royal commission on energy in about 1957-59, one of the concepts that was explored was locating it in western Canada, in Alberta. I believe the present government House leader, when he first came to Ottawa in about 1972, put in a private member's bill to move the board. So the idea has been there.

To an outsider watching what was going on in Alberta and between Alberta and the federal government, it was fairly clear that from late 1989 onwards, when the natural resources committee of the Calgary Chamber of Commerce started to make special efforts vis-à-vis government to get the board moved to Calgary, this was attracting political attention. It was not a total out-of-the-blue surprise, but nevertheless I was surprised that it came in the budget.

Mr. Stupich: Did the board itself ever discuss this and come to the conclusion that they could better do their job if they were located in Calgary and make recommendations, or was this something that just never. . . ?

[Translation]

M. Stupich: Vous devez payer au départ des frais de bail de 6 millions de dollars. . . Ces frais sont-ils plus élevés en raison du court préavis donné? Vous avez dû trouver très rapidement une vaste superficie à Calgary. Je me demandais si vous aviez dû payer une prime sous forme d'heures supplémentaires pour préparer les locaux.

M. Priddle: Je ne pense pas que nous ayons payé plus cher. Comme vous le savez, monsieur Stupich, il y a énormément de bureaux disponibles à Calgary. Il n'en reste pas moins que nous avons dû faire un choix éclairé. L'offre du ministère des Travaux publics précisait que l'espace en question ne pouvait se situer dans un immeuble arborant le nom d'une société pétrolière ou d'une société énergétique. Par conséquent, cela a quelque peu restreint notre marge de manoeuvre. Il y a tout de même eu plusieurs réponses à l'offre et je pense que le prix proposé par le soumissionnaire choisi est intéressant. Nous avons obtenu des locaux dans un immeuble de bonne qualité à un prix raisonnable. L'immeuble est très bien situé et il ne fait aucun doute que ses propriétaires sont impatients de nous accueillir comme locataires.

M. Stupich: Je comprends cela. Je pense que votre première réaction à la suite de l'annonce dans le budget a été la surprise. Vous avez été aussi surpris que le ministre des Finances d'apprendre ce déménagement.

M. Priddle: Je ne peux pas parler au nom de M. Wilson, monsieur le président. C'est le fait que le déménagement ait été annoncé dans le budget qui a été une surprise. Comme M. Epp et d'autres l'ont signalé au cours du débat de deuxième lecture, l'idée d'installer l'Office à Calgary a cours depuis ou même avant sa création.

À l'époque de la commission royale d'enquête sur l'énergie aux environs de 1957-1959, et même avant, lorsqu'on envisageait la création d'un office, on a examiné entre autres la possibilité de l'instaurer dans l'ouest du Canada, en Alberta. Je crois savoir qu'à son arrivée à Ottawa vers 1972, le leader du gouvernement à la Chambre actuel a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire en vue de déménager l'Office. L'idée n'est donc pas neuve.

Pour un observateur de la situation en Alberta et des rapports entre le gouvernement fédéral et les autorités albertaines, il était devenu manifeste qu'à compter de la fin de 1989 cette idée avait retenu l'attention dans les cercles politiques. C'est à ce moment-là que le comité des ressources naturelles de la Chambre de commerce de Calgary avait lancé une campagne auprès du gouvernement dans le but d'obtenir le déménagement de l'Office à Calgary. Cela n'était donc pas tout à fait inattendu, mais il n'en demeure pas moins que j'ai été surpris d'apprendre cela par le biais du budget.

M. Stupich: Les dirigeants de l'Office lui-même ont-ils déjà discuté de cette question? Étaient-ils arrivés à la conclusion qu'ils pourraient être plus efficaces si l'Office était situé à Calgary et faire, à partir de là, des recommandations, ou est-ce quelque chose qui n'a jamais. . . ?